

Politique sur la diversité du conseil d'administration de RBC Europe Ltd.

Conformément aux valeurs de RBC, nous favorisons la diversité pour stimuler l'innovation, la croissance et la réussite. Tenant compte de nos impératifs commerciaux de recrutement et de fidélisation des meilleurs talents, le conseil reconnaît les avantages qu'il y a à promouvoir la diversité, tant à l'échelle de RBC Europe Ltd. qu'au conseil d'administration. Nous sommes déterminés à encourager la diversité et l'inclusion à tous les niveaux, car cette approche permet à RBC de puiser dans un vaste bassin de talents tout en favorisant la créativité, l'innovation et la croissance.

Le Comité des nominations étudie les candidatures des personnes compétentes pouvant siéger au conseil d'administration. De plus, il examine la composition de ce dernier ainsi que toute vacance prévue à la lumière des objectifs de diversité de la Banque. La diversité est au cœur de l'évaluation que le comité fait d'une candidature, car il souhaite que toutes les caractéristiques nécessaires à la réalisation de nos objectifs d'excellence, d'innovation et de réussite soient représentées au conseil. Étant donné notre engagement d'avoir un conseil d'administration équilibré et diversifié, le Comité des nominations est toujours très sensible à la diversité en matière de sexe, d'âge, de provenance géographique, d'expérience et d'appartenance ethnique.

Le comité s'intéresse particulièrement à la représentation des femmes au sein du conseil d'administration lorsqu'il identifie et présente des candidatures aux élections et aux réélections. Le conseil vise à ce qu'au moins 30 % des membres du conseil d'administration soient des femmes. Chaque année, le Comité des nominations évalue notamment s'il dirige efficacement le conseil vers l'atteinte de ses objectifs au chapitre de la diversité.